

Reçu en préfecture le 17/06/2022



ANNEE 2022

SEANCE PUBLIQUE DU 15 JUIN 2022

Délibération n°

2022049

Date de convocation : 10/06/2022

Date d'affichage :

16/06/2022

Nombre de conseillers en exercice: 23

Nombre de présents : 17
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 22

Vote: 22

Pour: 22 (dont 5 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CONS

Affiché le ID : 064-216401000-20220615-2022049-DE

COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-deux, le 15 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 10 juin 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, M. Bernard COMBES, M. Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES.

Mmes Valérie RECART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN, Céline FAYS,

<u>Absents excusés</u>: Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Arnaud PAVLOVSKY), Marc PERRIER (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), M. Mikel AMILIBIA, Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECART), Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

OJ n°3: SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ADHÉSION À LA PRESTATION DE CONSEIL EN ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE DE GESTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Rapporteur : M. Yannick BASSIER – Adjoint déléqué aux finances et aux Ressources Humaines

M. le Maire adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives, parmi lesquelles le conseil en organisation.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de Conseil en organisation et ressources humaines.

Il propose l'adhésion à la convention Conseil en organisation et ressources humaines proposée par le Centre de Gestion à compter du 2 Mai 2022

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal :

décide d'adhérer à compter du 2 Mai 2022 à la convention Conseil en organisation et ressources humaines proposée par le Centre de Gestion,

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le



ID: 064-216401000-20220615-2022049-DE

- autorise le Maire à signer la convention jointe en annexe, ainsi que les devis permettant sa mise en œuvre,
- précise que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Fait à Bassussarry, le 15 juin 2022

Le Maire,
Michel LAHORGUE

